

2018 frappe à notre porte !

Les membres du conseil syndical vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année nouvelle. Qu'elle vous apporte joie, santé et bonheur dans votre vie privée, professionnelle mais aussi dans nos merveilleux domaines.

2018 constituera un tournant dans la vie des Tamaris et des Portes du Soleil car nous entrerons dans l'ère digitale avec l'installation de la fibre. Nous en reparlons plus loin.

En 2018, le conseil syndical lancera une série d'initiatives pour dynamiser l'esprit de convivialité et de partage entre propriétaires, mais aussi vers l'extérieur des domaines. Nous vous demandons un peu de patience. Rome ne s'est pas faite une un jour ☺

Enfin, 2018 coïncidera avec la première année d'activité de votre nouveau conseil syndical largement renouvelé. Nos domaines sont bien gérés depuis des années ; un mélange harmonieux d'anciens et de nouveaux administrateurs devrait donner un nouvel élan à l'ASL.

Voici les dernières nouvelles de l'ASLTPS

1. Installation de la fibre optique en 2018

Sous la conduite de notre conseiller technique, M. Laurent Morelle, l'ASL a analysé les 3 offres reçues pour l'installation de la fibre optique dans les 2 domaines. L'ASL a décidé de confier la réalisation du chantier à la société Prem's qui a rentré l'offre la moins chère. De plus, Prem's a revu son offre initiale communiquée en en AG de +/- 10%.

Le coût total s'élève à 663.000 €. Le financement se déroulera comme suit :

- Fonds propres : 156.000 via le premier appel de fonds décidé lors de l'AG 2017
- Montant emprunt : 480 000€
- Durée : 36 mois
- Annuité : 163.146,19€
- Taux nominal : 0.98%

Le chantier démarrera dès janvier 2018 pour une mise en activité progressive à partir de Pâques. A ce moment, il vous sera demandé de donner accès au garage pour l'installation du modem.

- Les maisons gérées par le groupe Lamy (qui disposent des clés) ainsi que celles des résidents (occasionnels) et locataires à l'année pourront être installées directement.

- Pour les autres, l'installation se fera, soit à Pâques en votre présence, soit grâce à l'intervention de l'ASL. Nous vous proposons de déposer temporairement vos clés sous enveloppe à la Maison des Propriétaires et nous nous chargerons de donner accès à l'installateur.

Toute installation réalisée au-delà du 30/06/18 sera facturée séparément aux propriétaires.

Dès le début des travaux, il est fort probable qu'internet soit coupé pour quelques jours. Une solution temporaire et exceptionnelle sera proposée aux résidents. Nous invitons ceux-ci à contacter Laurent Morelle par mail dès que possible technique@asltps.eu

Dès que la fibre sera installée, l'ASL va étudier l'installation de nouveaux services tels que TV, parlophonie avec ouverture des portails à distance, etc.

2. Fourniture d'Internet

L'intervention d'un fournisseur d'Internet est indispensable même avec l'installation de la fibre. C'est le même raisonnement que pour la fourniture d'eau. Si les conduites sont présentes, c'est La Lyonnaise des Eaux qui se charge de fournir l'eau. Pour ce faire, nous avons contacté les gros fournisseurs (Orange, Free, Bouygues...), malheureusement en vain.

Nous avons trouvé un accord avec la société Prem's pour la fourniture d'internet et de la téléphonie. Le prix mensuel ne devrait pas varier par rapport aux conditions actuelles bien que d'autres formules soient à l'étude.

Par contre, l'ASL est partie prenante de la gestion informatique du système et garde une autonomie par rapport à ce fournisseur. M. Morelle deviendra également le backup de Prem's. Ceci constitue un net progrès pour la pérennité de la gestion du réseau.

3. Appel de fonds 2017 - 2018

Une majorité de propriétaires ont déjà versé l'appel de fonds de 1.200 € validé lors de notre AG de novembre 2017. Nous demandons aux autres propriétaires de faire le nécessaire dès réception de la présente.

Nous demandons également aux quelques propriétaires, ayant pris l'option de verser un montant de 1.000 €, de verser sans délai les 200 € complémentaires afin de faire face aux premiers versements liés à l'investissement de l'installation de la fibre.

4. Adjudication de l'enlèvement des déchets ménagers

La société Lamy ayant signifié sa volonté de ne plus poursuivre son contrat, l'ASL a lancé un appel d'offres pour l'enlèvement des déchets ménagers. Nous avons reçu 4 propositions et, après un examen attentif et quelques négociations, nous avons conclu un contrat de 3 ans avec la société Climelec de M. Krispill. Ce contrat s'élève à 72.000 € par an, soit une économie substantielle par rapport à l'ancien contrat.

5. Adjudication des la gestion des espaces verts

La gestion des espaces verts faisant partie du même contrat conclu avec Lamy, nous avons décidé de confier celle-ci à la société Parcs et Jardins du Languedoc, celle qui s'était occupée de l'enlèvement des arbres morts et de leurs remplacement par les lauriers tiges dans les allées centrales. Ce contrat porte sur une durée de 3 ans et s'élève à 35.000 € par an.

6. Gestion du réseau de distribution d'eau

L'ASL suit au quotidien l'évolution de la consommation d'eau. Nous avons de nouveau dû faire face à une fuite. Celle-ci fut réparée de manière très professionnelle par la société Ax'eau.

Dès janvier, nous commanderons une nouvelle série de travaux à cette société pour cartographier le réseau par quartier et pouvoir identifier avec beaucoup plus de précision l'origine des éventuelles nouvelles fuites. Attention : ces fuites sont occasionnées uniquement par la vétusté du réseau.

MM. Hastir et Derbaix suivent ce dossier au jour le jour. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les contacter.

7. Nouvelle ligne de communication

L'ASL fait peau neuve en matière de communication, tant dans le fond que dans la forme.

Vous avez sans doute déjà visité notre nouveau site réalisé par Laurent Morelle. Nous vous invitons à le placer dans vos favoris www.asltps.eu Vous avez également découvert notre nouveau logo.

Nous avons ouvert une page Facebook, liée à notre site. Nous vous signalons d'emblée que cette page ne servira pas de vecteur de communication officiel mais elle vous informera d'événements ou bien vous invitera à consulter le site, en plus des mails officiels. Faites un saut sur la page et likez <https://www.facebook.com/asltps/>
Nous vous demandons de privilégier l'envoi de mail personnalisé plutôt que la page FB si vous avez des demandes particulières à formuler.

Quant au fond, nous vous confirmons la mise en place d'une communication ayant comme ligne de conduite un esprit d'ouverture, de transparence et de convivialité.

Nous avons également décidé de nous lancer dans une série de rencontres avec toutes les parties prenantes (stakeholders) de nos domaines. Jean Marie Godefroid, notre nouveau président, ira se présenter à la Mairie, aux Sablons, à la SA Lamy... en compagnie d'administrateurs bien reconnus.

8. Divers

- Remboursement de frais des administrateurs

Vu la modification de la fréquence et de la durée des sessions et les activités professionnelles de certains membres de l'ASL, nous avons décidé de revoir légèrement le mode de remboursement des frais engendrés par le mandat d'administrateur de l'ASL. Nous partons du principe que, si cela ne doit pas profiter à ceux-ci, cela ne doit pas leur coûter non plus. Il ne s'agira absolument pas d'une explosion des coûts. Loin de là. Des explications chiffrées vous seront présentées lors de la prochaine AG.

- Accessibilité des portillons jusqu'à 23h

Suite à la demande de nombreux résidents, nous avons activé l'accès aux portillons latéraux jusqu'à 23h.

- Fermeture des grilles en période estivale

En juillet 2017, nous avons pris la décision de fermer les grilles du domaines pendant quelques jours lors de la présence massive de gens du voyage à l'entrée de Portiragnes Plage. Nous n'avons pas reçu de plainte à ce sujet.

Nous avons décidé de faire un test lors de l'été 2018 pour augmenter la sécurité de nos domaines : les grilles resteront fermées toute la journée, à l'exception du samedi afin de faciliter les arrivées et les départs.

- Transfert d'adresses courrielles

Vous avez sans doute constaté que nos adresses mails avaient été modifiées. Nous avons subi quelques désagréments dans le transfert des données et nous vous prions de nous en excuser.

Si vous avez envoyé un mail en début décembre et que vous n'avez pas reçu de réponse, renvoyez-le. Mme Bénédicte Istace se chargera de vous répondre.

Vous trouverez nos adresses mail sur notre site.

- Problèmes de voisinage

Nous recevons régulièrement des mails nous informant de problèmes de voisinage. Nous insistons sur le fait que l'ASL ne rend pas justice sur les domaines. Par contre, nous constatons que le conflit repose régulièrement sur une absence de communication. Alors, parlez-vous !

ASL'lement Vôtre !

Votre Conseil Syndical